**LA RESTAURATION (1814/1815-1830)**

**LOUIS XVIII (1814/1815-1824)**

Frère cadet de Louis XVI, il devient son successeur légitime après la mort du petit Louis XVII

émigré pendant la Révolution, il revient en 1814 avec le soutien des armées étrangères qui occupent la France après l’abdication de Napoléon Ier

La France, épuisée par les guerres et par les bouleversements révolutionnaires, accepte le retour des Bourbons.

Louis XVIII ne désire pas le retour de l’Ancien Régime, il préfère une forme plus souple – la monarchie absolue n’est pas rétablie, par contre, Louis XVIII octroie au peuple une **constitution en 1814 (Charte)** qui instaure un régime parlementaire bicaméral tout en conservant des pouvoirs importants du souverain

la Charte, un texte de compromis, garantit des libertés fondamentales (droits individuels, droits de propriété, liberté de presse et d’expression, liberté religieuse), les biens saisis pendant la Révolution ne sont pas rendus aux aristocrates

Plutôt modéré, Louis XVIII prône la politique de réconciliation pour éviter la Terreur blanche.

Mais le suffrage censitaire (seuls les citoyens dont le total des impôts directs dépasse un seuil, assez élevé en 1815, appelé cens, sont électeurs) a pour résultat que les deux chambres du parlement sont dominées par des légitimistes intransigeants (appelés ultras) – le régime devient de plus en plus réactionnaire, notamment après l’assassinat du duc de Berry, fils du frère du roi (le futur Charles X). Cet attentat instrumentalisé par les ultras.

**politique étrangère**

Congrès de Vienne (1814-1815) – les représentants de tous les pays européens se sont réunis dans la capitale autrichienne pour décider des frontières et pour instaurer un nouvel ordre européen

la France retrouve ses frontières d’avant 1789 et grâce au ministre des Affaires étrangères Talleyrand, la France reste une puissance européenne.

Les Bourbons adhèrent à la Sainte-Alliance des monarques conservateurs qui ont pour but d’empêcher toute nouvelle révolution en Europe – les interventions partout en Europe (la France, elle, intervient en Espagne en 1823 pour aider le roi d’Espagne à réprimer le soulèvement des libéraux)

**CHARLES X (1824-1830)**

le dernier petit-fils de Louis XV, frère des rois Louis XVI et Louis XVIII, extrêmement conservateur, chef du parti des ultras, il essaie de restaurer l’Ancien Régime dans sa forme originale

Le régime se durcit, la censure de plus en plus sévère.

Le roi rencontre une opposition de plus en plus téméraire (p. ex. de jeunes libéraux, attachés aux idées du romantisme) qui remporte les élections de 1827 – conflits avec le roi

En 1830, Charles X tente de gagner la sympathie du peuple par une aventure coloniale – la prise d’Alger – le début de la colonisation de l’Algérie qui attirera un million de Français et deviendra une partie intégrante de la France ; le régime colonial y sera renversé par une guerre d’indépendance extrêmement violente (1954-1962)

**RÉVOLUTION DE 1830 (révolution de Juillet)**

Charles X dissout la Chambre (chambre basse du parlement), mais l’opposition de nouveau victorieuse – en juillet 1830, le roi se sent en danger et pour ne pas répéter les fautes de son frère aîné Louis XVI, il refuse de s’accommoder avec les libéraux et publie quatre Ordonnances qui suspendent le régime constitutionnel et la liberté de la presse et prévoient la réduction du corps électoral pour empêcher aux libéraux de remporter de nouvelles élections

L’émeute parisienne contre les Ordonnances dégénère en une **révolution les 27, 28 et 29 juillet 1830 (les Trois Glorieuses)**

Charles X n’a plus d’alliés sauf les ultras. L’un des héros de la guerre d’indépendance américaine et de la Révolution, marquis de La Fayette, nommé à la tête de la Garde nationale (une sorte de milice de citoyens). Le roi est obligé d’abdiquer et de quitter le pays (il séjournera un certain temps à Prague).

La révolution aura des conséquences dans d’autres pays et inspirera d’autres peuples à réclamer des droits politiques : les Polonais se soulèvent contre la domination russe, la Belgique devient indépendante des Pays-Bas, des soulèvements dans des États italiens et plusieurs mouvements constitutifs dans des États allemands et en Suisse.

Paris est révolutionnaire et républicaine, les jeunes sont républicains, mais la province reste attachée à la monarchie ainsi que la plupart de la bourgeoisie qui choisissent la stabilité d’une monarchie en craignant une nouvelle Terreur républicaine.

De ce fait, la bourgeoisie conservatrice décide de s’adresser au **duc d’Orléans, Louis-Philippe**. Les ducs d’Orléans sont les cousins des rois de France, traditionnellement plus libéraux que les Bourbons. Le père de Louis-Philippe, partisan de la Révolution et député de la Convention nationale sous le nom de Philippe Égalité, a voté la mort de son cousin, Louis XVI en 1792, mais a été, lui aussi, guillotiné l’année suivante.

Il devient le roi des Français (et non roi de France), Louis-Philippe Ier n’est pas sacré, il prête serment de fidélité à la Charte qui a été modifiée – monarchie constitutionnelle appelée communément **la monarchie de Juillet.**

**LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)**

la France entre de plain-pied dans l'ère industrielle – libéralisme économique : l’industrialisation du pays s’accélère, extraction de la houille, extension du réseau ferroviaire

période de la paix – aucun conflit militaire majeur

l’expansion économique n’empêche pas l’**opposition** à multiplier les attaques contre le régime, 2 forces d’opposition :

- les républicains – le régime perçu comme de plus en plus conservateur, ils réclament l’extension des libertés, notamment la réforme du système électoral (suffrage universel au lieu du suffrage censitaire existant)

- socialistes – changements sociaux amenés par la révolution industrielle et l'apparition d'une classe ouvrière nombreuse, revendications sociales (précarité des conditions de vie des ouvriers, le travail enfantin)

L’instabilité politique et le durcissement progressif du régime mèneront à la révolution de 1848 et à la chute du dernier roi.